

BILAN A MI-PAROURS



La démarche d'évaluation dans LEADER est une obligation réglementaire. La Région, autorité de gestion des fonds européens, est tenue de réaliser une évaluation approfondie à mi-parcours, conduite par un évaluateur indépendant. A l'échelle locale en revanche, chaque Groupe d'Action Locale (GAL) décide librement de la façon dont il souhaite conduire ce travail de suivi de la programmation.

Si elle n'est pas contraignante pour le GAL, l'évaluation à mi-parcours reste une étape importante de prise de recul sur la mise en œuvre du programme. Il s'agit d'un point d'étape pour dresser un bilan de ce qui a été réalisé et éventuellement de réorienter le programme et sa mise en œuvre.

Sur le GAL Val de Loire - Chambord, un groupe de travail s'est réuni en fin d'année 2018 pour réfléchir aux enjeux et modalités de mise en œuvre de l'évaluation. Il est encore trop tôt aujourd'hui pour étudier les impacts directs de l'aide européenne sur le développement du territoire. En revanche, nous pouvons d'ores-et-déjà nous interroger sur la manière dont ont été affectés les crédits européens et sur la plus-value observée du programme LEADER en matière de rayonnement, de mise en réseau et d'innovation dans les projets soutenus. C'est dans cette perspective que les éléments de bilan qui suivent ont été collectés.

GAL VAL DE LOIRE

- CHAMBORD

PAYS DES CHATEAUX

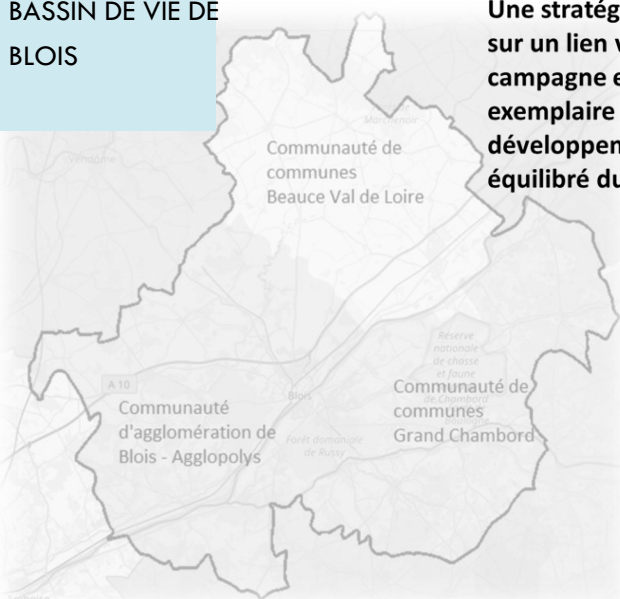
3 EPCI

89 COMMUNES

1 47 000 HABITANTS

BASSIN DE VIE DE BLOIS

Une stratégie fondée sur un lien ville – campagne efficace et exemplaire pour un développement plus équilibré du Blaisois



La consommation des crédits européens sur le Pays des Châteaux

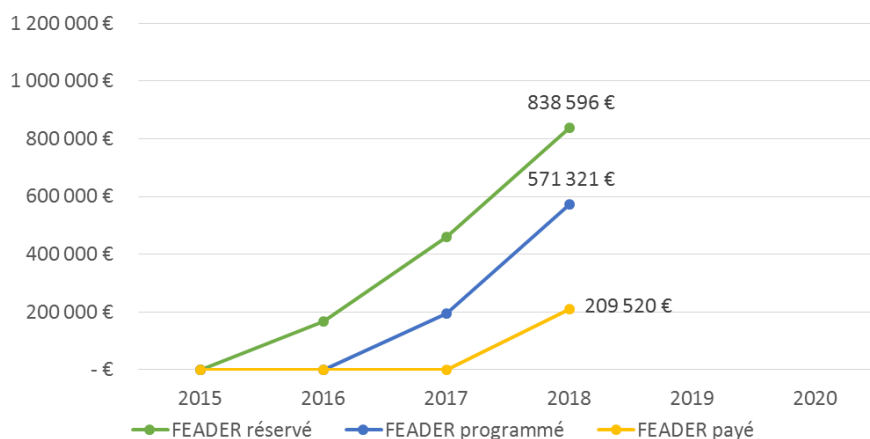
AU 31 DECEMBRE 2018 :

35 PROJETS ACCOMPAGNÉS

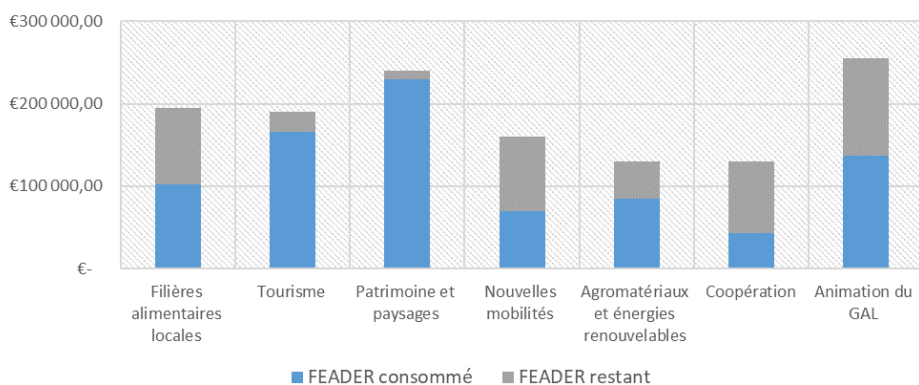
838 596 € DE FEADER* ALLOUÉS

SOIT **65%** DE LA MAQUETTE

16% DE DOSSIERS PAYÉS



* Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



La majorité des projets financés ont trait à la **valorisation des paysages et du patrimoine**, afin de sensibiliser le grand public aux richesses naturelles et culturelles du territoire ; et au **tourisme**, dans l'optique d'améliorer la qualité de l'accueil en proposant de nouveaux produits et services aux visiteurs, notamment itinérants.

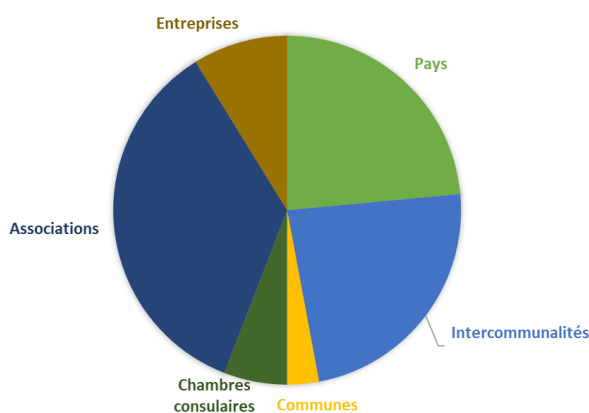
Caractéristiques des projets et nature des bénéficiaires

ENJEU DE L'ACCESSIBILITE DU PROGRAMME

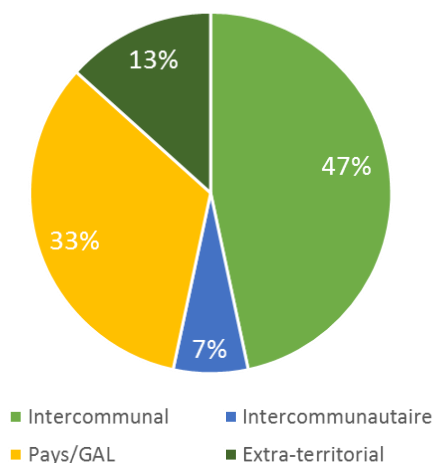
56% DES PROJETS PORTÉS PAR UNE MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

65% DES PROJETS PORTÉS PAR DES STRUCTURES MEMBRES DU COMITÉ DE PROGRAMMATION

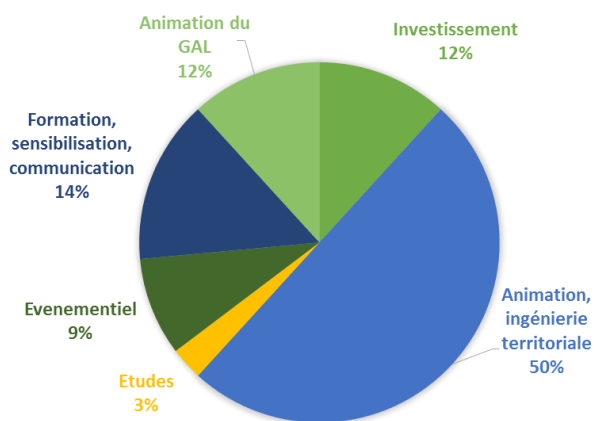
Nature des bénéficiaires (en nombre de dossiers)



Rayonnement des projets (en nombre de dossiers)



Nature principale des dépenses des projets soutenus (en nombre de dossiers)



Retrouvez toutes les informations du programme LEADER du GAL Val de Loire - Chambord sur le site internet du Pays des Châteaux : www.paysdeschateaux.fr

Ou contactez Charline URVOY, animatrice du programme LEADER : 02 54 46 09 46 / leader@paysdeschateaux.fr

50% DES PROJETS RAYONNENT A L'ECHELLE DU PAYS OU AU-DELÀ

22 730 €

C'EST LA SUBVENTION FEADER MOYENNE OBTENUE PAR LES PORTEURS DE PROJETS